

Le Sixième plan a donné la priorité aux secteurs suivants :

- télécommunications;
- transports;
- production et transmission de l'énergie hydro-électrique et thermique;
- travaux de distribution d'eau et lutte contre les inondations;
- exploration pétrolière et gazière et développement de ces industries;
- exploitation des ressources minières;
- transformation agro-alimentaire;
- développement de la petite entreprise; et
- ingénierie.

Dans le cadre de la Stratégie nationale du commerce, le gouvernement du Canada reconnaît le potentiel économique de la Thaïlande et en fait un marché d'exportation prioritaire dans la région Asie-Pacifique. On peut obtenir de plus amples renseignements sur les débouchés par secteur en communiquant avec l'agent commercial responsable de la Thaïlande, Direction de l'expansion du commerce en Asie du Sud et du Sud-Est, ministère des Affaires extérieures, Ottawa; tél. : (613) 995-7662 ou télex : 053-3745.